

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 23 janvier 2024, et ce, à laquelle sont présents :

M <sup>me</sup> Isabelle Viau,	présidente et membre parent représentant le district 1
M <sup>me</sup> Jaymee Lafave,	vice-présidente et membre parent représentant le district 5
M <sup>me</sup> Viviane Drapeau,	membre parent représentant le district 4
M. Yannick England,	membre représentant le personnel enseignant
M. Alexandre Gagnon,	membre représentant la communauté
M. Pier-Luc Girard,	membre représentant la communauté
M <sup>me</sup> Johanne Hamel,	membre représentant la communauté
M <sup>me</sup> Audrey Lane,	membre parent représentant le district 2
M <sup>me</sup> Jessyca L'Écuyer,	membre représentant la communauté
M <sup>me</sup> Danny Mahone,	membre représentant le personnel de soutien
M <sup>me</sup> Malaythip Phommasak,	membre représentant le personnel d'encadrement
M <sup>me</sup> Lauralie Sarrazin,	membre parent représentant le district 3
M <sup>me</sup> Nathalie St-Louis,	membre représentant les directeurs d'établissement

les membres du conseil d'administration et formant quorum. M. René Brisson, directeur général, est présent. M<sup>e</sup> Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié conformément aux règles de fonctionnement du conseil d'administration aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

M<sup>me</sup> Martine Bertrand et M<sup>me</sup> Geneviève Pelletier ont motivé leur absence.

Invités :

M<sup>me</sup> Marie-Claude Gaudreau, directrice, Service de l'organisation scolaire et du transport  
M<sup>me</sup> Marie-Pierre Landry, directrice adjointe, Service des ressources éducatives  
M. Dominique L'Écuyer, coordonnateur, Service de l'organisation scolaire et du transport

## 1. POINTS STATUTAIRES

### 1.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

M<sup>me</sup> Isabelle Viau, présidente, ouvre la séance. Il est 19 h.

### 1.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCA-349/SSGAJ)

M. Pier-Luc Girard **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

#### 1. Points statutaires

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

1.2 Adoption de l'ordre du jour

#### 2. Sujets à traiter ne nécessitant pas présentation ou discussion (ordre du jour de consentement)

2.1. Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023

2.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023

#### 3. Période de questions des élèves

#### 4. Période de questions du public

#### 5. Comités du conseil d'administration

#### 6. Sujets à traiter nécessitant présentation ou discussion

6.1. Modification à la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire - Politique 3203*

6.2. Adoption du *Plan de répartition des immeubles et des élèves 2024-2028 (PRIÉ)*

- 6.3. Calendrier scolaire 2025-2026 - Formation générale des jeunes – Autorisation de la consultation
- 6.4. Calendrier scolaire 2025-2026 - Formation professionnelle et formation générale des adultes – Autorisation de la consultation
- 6.5. Nomination de deux membres du conseil d'administration aux divers comités permanents du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN)
- 6.6. Gestion contractuelle - Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 000 \$ conclus entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre 2023 et entre le 1<sup>er</sup> et le 30 novembre 2023
- 6.7. Présentation de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique* et édictant la *Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation* (Projet de loi 23)
7. Information de la présidence ou du directeur général
8. Divers
9. Levée de la séance

La présidence est autorisée à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

## **2. SUJETS À TRAITER NE NÉCESSITANT PAS PRÉSENTATION OU DISCUSSION (ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT)**

Tous les points contenus à l'ordre du jour de consentement sont adoptés d'une seule voix. Les points 2.1 à 2.2 sont adoptés sur proposition de M<sup>me</sup> Audrey Lane.

### **2.1. DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2023 (RCA-350/SSGAJ)**

**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Audrey Lane de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023.

Adopté

### **2.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2023 (RCA-351/SSGAJ)**

M<sup>me</sup> Audrey Lane **PROPOSE** l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2023.

Adopté

## **3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES**

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

M. Kevin Lavallée - *Plan de répartition des immeubles et des élèves 2024-2028 (PRIÉ)*.

## **5. COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Rencontres des comités du conseil d'administration :

Comité des ressources humaines – N/A  
Comité de vérification – volet RARC – le 28 novembre 2023  
Comité de vérification – N/A  
Comité de gouvernance et d'éthique – N/A

## **6. SUJETS À TRAITER NÉCESSITANT PRÉSENTATION OU DISCUSSION**

### **6.1. MODIFICATION À LA POLITIQUE RELATIVE AUX SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE - POLITIQUE 3203 (RCA-352/SRÉ)**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de revoir la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire* (Politique 3203) afin qu'elle prévoie un mécanisme en cas de dépassement de la capacité de l'école d'offrir un service conforme aux normes de sécurité en vigueur;

**CONSIDÉRANT** la consultation auprès des conseils d'établissement du 15 novembre au 21 décembre 2023;

Il est **PROPOSÉ** par M. Alexandre Gagnon, d'adopter les modifications proposées à la *Politique relative aux services de garde en milieu scolaire* (Politique 3203) le tout tel qu'il appert plus amplement des documents versés au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2023-2024-05**.

Adopté

### **6.2. ADOPTION DU PLAN DE RÉPARTITION DES IMMEUBLES ET DES ÉLÈVES 2024-2028 (PRIÉ) (RCA-353/SOST)**

**CONSIDÉRANT** la nécessité pour le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) d'adopter annuellement un plan de répartition des immeubles et des élèves;

**CONSIDÉRANT QUE** le *Plan de répartition des immeubles et des élèves* (PRIÉ) fait état de l'augmentation de clientèle;

**CONSIDÉRANT QUE** le CSSRDN entend optimiser l'utilisation de son parc immobilier afin d'assurer une place pour tous les élèves;

**CONSIDÉRANT QUE** des ajouts d'espaces ont été accordés et que des travaux sont en cours et/ou se réaliseront au cours des prochaines années;

**CONSIDÉRANT QUE** des ajouts d'espaces ont été demandés et que le CSSRDN est en attente des autorisations;

**CONSIDÉRANT QUE** le *Plan de répartition des immeubles et des élèves 2024-2028* a fait l'objet d'une analyse rigoureuse en prenant en considération les enjeux liés au transport, aux capacités d'accueil, aux prévisions ministérielles, à l'étendue du territoire, à l'optimisation des locaux et aux ajouts d'espaces;

**CONSIDÉRANT QUE** l'actualisation du PRIÉ permet au CSSRDN de favoriser sa mission éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet a fait l'objet d'une démarche de consultation, du 15 novembre au 15 décembre 2023, auprès des différentes instances (écoles, centres, villes et municipalités) dans le respect des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nathalie St-Louis d'adopter le *Plan de répartition des immeubles et des élèves 2024-2028* du Centre de services scolaire Rivière-du-Nord, tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2023-2024-06**.

Adopté

### **6.3. CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 - FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES - AUTORISATION DE LA CONSULTATION (RCA-354/SOST)**

**CONSIDÉRANT que** le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique (LIP # 238);

**CONSIDÉRANT qu'**une démarche de consultation est prévue du 24 janvier au 5 avril dans le respect des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (consultation du comité de parents. LIP # 193) et des conventions collectives;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Lauralie Sarrazin d'autoriser la consultation du calendrier scolaire 2025-2026 - Formation générale des jeunes du Centre de services scolaire Rivière-du-Nord, tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2023-2024-07**.

Adopté

**6.4. CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 - FORMATION PROFESSIONNELLE ET FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – AUTORISATION DE LA CONSULTATION (RCA-355/SOST)**

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et de la formation générale des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique (LIP #252);

**CONSIDÉRANT QU'**une démarche de consultation est prévue du 24 janvier au 5 avril 2024 dans le respect des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Audrey Lane d'autoriser la consultation du calendrier scolaire 2025-2026 de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes du Centre de services scolaire Rivière-du-Nord, tel qu'il appert plus amplement du document déposé au répertoire du CSSRDN sous la cote **CA2023-2024-08**.

Adopté

**6.5. NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX DIVERS COMITÉS PERMANENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (CSSRDN) (RCA-356/SSGAJ)**

**CONSIDÉRANT** la désignation récente de M<sup>me</sup> Martine Bertrand comme membre représentant le personnel professionnel non enseignant au conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** la désignation récente de M<sup>me</sup> Lauralie Sarrazin comme membre parent représentant le district 3 au conseil d'administration;

**CONSIDÉRANT** leur volonté de se joindre à un comité permanent du CSSRDN;

Il est **PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Viviane Drapeau de nommer M<sup>me</sup> Martine Bertrand et M<sup>me</sup> Lauralie Sarrazin comme membres du comité de vérification du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.

Adopté

**6.6. GESTION CONTRACTUELLE - DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE SERVICE DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE LE 1<sup>ER</sup> ET LE 31 OCTOBRE 2023 ET ENTRE LE 1<sup>ER</sup> ET LE 30 NOVEMBRE 2023**

Pour information

**PROPOSITION D'HUIS CLOS (RCA-357/SSGAJ)**

M. Alexandre Gagnon **PROPOSE** de tenir une séance à huis clos. Il est 19 h 35.

**6.7. PRÉSENTATION DE LA LOI MODIFIANT PRINCIPALEMENT LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET ÉDICTANT LA LOI SUR L'INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION (PROJET DE LOI 23)**

Pour information

**7. INFORMATION DE LA PRÉSIDENCE OU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (RCA-358/SSGAJ)**

M<sup>me</sup> Johanne Hamel **PROPOSE** le retour à la séance publique. Il est 21 h 10.

**8. DIVERS**

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE (RCA-359/SSGAJ)**

M<sup>me</sup> Viviane Drapeau **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 21 h 15.

Adopté

---

Présidente

---

Secrétaire